Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID: 007-210700902-20231128-DELIB2023027-DE

## COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-027

Le 28 Novembre deux mil vingt-trois à 19 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel CONSTANT, Maire, en session ordinaire.

Convocation: 23/11/2023

Présents: BERNARD Françoise, BONHOMME Jimmy, CONSTANT

Membres en exercice :

15 Michel, CORRAL Manuel, FELCE Lydie, HILAIRE Valérie, MARTIN

Membres présents :

11 Virginie, RASCLARD Muriel, ROCARPIN Nelly, SOUVIAT Benjamin,

Nombre de votants :

13 TONKENS Gerben.

Excusé(e)s: CHAMP Luc

Pouvoir(s): FRENAY Bernard à RASCLARD Muriel, VEY Gaëlle à

**SOUVIAT Benjamin** 

Secrétaire de Séance : CORRAL Manuel

## <u>OBJET</u>: NOUVELLE REDACTION DE LA DELIBERATION N°2019-024 RELATIVE AUX TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Monsieur Michel CONSTANT rappelle à l'assemblée la délibération du 13 juin 2019 qui fixe les tarifs des locations des différentes salles.

Il précise que la rédaction de ladite délibération n'en permet pas une lecture aisée souvent sujette à une mauvaise interprétation. Aussi, il propose à l'assemblée de la remanier de la façon suivante, étant précisé que le « MILLE CLUB » et la salle Jean Moulin sont à usage exclusif et gratuit des associations flaviacoises :

SALLE DES FETES DU GAUCHER				
HABITANTS DE FLAVIAC				
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09		
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	330 + 100*	230 + 100*		
1 jour en semaine	230 + 100*	180 + 100*		
HABITANTS EXTERIEURS A FLAVIAC				
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09		
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	580 + 100*	510 + 100*		
1 jour en semaine	430 + 100*	360 + 100*		
ASSOCIATIONS FLAVIACOISES				
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09		
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	GRATUIT	GRATUIT		
1 jour en semaine	GRATUIT	GRATUIT		
ASSOCIATIONS EXTERIEURES				
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09		
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	580 + 100*	510 + 100*		
1 jour en semaine	430 + 100*	360 + 100*		

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

LIB2023027-DE

SALLES D'ANIMATION HABITANTS DE FLAVIAC		ID : 007-210700902-20231128-DE		
			PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	200 + 100*	150 + 100*		
1 jour en semaine	100 + 100*	50 + 100*		
HABITANTS EXTERIEURS A FLAVIAC				
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09		
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	Salles réservées aux habitants de la commune			
1 jour en semaine				

ASSOCIATIONS FLAVIACOISES			
PERIODE D'UTILISATION	Du 1/10 au 30/04	Du 1/05 au 30/09	
WEEK-END (Vendredi – samedi – dimanche)	GRATUIT	GRATUIT	
1 jour en semaine	GRATUIT	GRATUIT	

<sup>\*</sup>chèque complémentaire « entretien/rangement »

Après délibérations, le conseil municipal, unanime :

APPROUVE la modification de la mise en forme du document.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Certifié conforme au registre des délibérations.

Michel CONSTANT, Maire de Flaviac

Manuel CORRAL, Secrétaire de séance